

ACTIVITÉS SOCIALES ET DE LOISIRS ADAPTÉES AU DEGRÉ D'AUTONOMIE DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

PUBLIC CONCERNÉ ET PRE REQUIS :

- Salariés du Particulier Employeur
- Aucun pré requis de niveau de formation



NATURE DE L'ACTION :

- Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

OBJECTIF :

- Etre en mesure de proposer des activités de loisirs, à l'intérieur et à l'extérieur du domicile, et de contribuer au maintien des liens sociaux de la personne accompagnée en fonction de son degré d'autonomie.

CONTENUS :

- Les activités et supports d'animation pour le maintien de l'autonomie et des capacités des personnes.
- Les nouvelles technologies et leurs fonctions pour garder du lien social.
- La sécurité et les précautions de confort et/ou d'accessibilité dans les activités à l'extérieur du domicile d'une personne à mobilité réduite.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Mise en commun des expériences et des pratiques
 - Brainstorming
 - Présentations Powerpoint
 - Travail en petits groupes
 - Petits films
 - Fiches techniques
 - Supports écrits : livret du participant
- *Suivi de l'exécution de l'action : liste d'émargement.*
 - *Procédure d'évaluation : évaluation continue et questionnaire d'évaluation en fin de formation.*
 - *Document remis à la fin de la formation : Passeport de formation et attestation de formation*

DURÉE :

- 3 jours (21h)

PROFIL FORMATEUR :

- **Remy PEINY**, Ergothérapeute
- **Aldjia FERREIRA-NEVES**, Assistante de soins en gérontologie
- **Sandra GAUDARD**, Educatrice spécialisée